

## Compte-rendu du Comité Technique du 08/02/2018

Ce Comité Technique s'est réuni à la DI en présence des organisations syndicales élues, du DI, de son adjoint, des DR de Marseille, Aix-en-Provence, Nice, Corse, du DRGC, du chef du PSG de la DRGC, des chefs du BOP, de la GRH et du PLI, du secrétariat général de la DI et de la rédactrice au SGI.

En préambule, Solidaires a lu la déclaration liminaire ci-jointe.

La majeure partie de la réunion a consisté à examiner le Plafond Autorisé d'Emplois ( PAE ) et les effectifs de référence ( ER ) 2018 de la DI.

**En 2018 au niveau national, la douane gagne 286 effectifs de référence portant le nombre d'agents de notre administration à 1426. Notre DI dispose de + 12 ER par rapport à 2017 :**

- Création d'1 poste d'adjoint au DI ;
- Création de 4 postes au SRE d'Aix ( 3 A et 1 B ) - les ER de ce service étaient passés en 2017 à 0 B et 2 A ;
- Création d'1 poste de B à la brigade d'Avignon ;
- Création d'1 poste de C à la brigade de Toulon ;
- Création de 4 postes au CODM ( 1 A+ et 3 B ) ;
- Création d'1 poste de B au secrétariat du patrouilleur de la Seyne ;
- Création d'1 poste de B au secrétariat de la BGC de Marseille ;
- Perte d'un emploi au FRHL ( service du personnel de la DI).

Au sein de la DR de Nice, la BSI de Cannes voit ses effectifs portés à 3 ( 1 B et 2 C ) mais ces derniers sont ponctionnés sur la BHR ( 1 C ), la CROC SU ( 1 B ) et la cellule d'intervention spécialisée ( CIS 1 A ) de cette DR.

**Notre analyse :** Cela faisait bien longtemps que l'on n'avait pas connu une augmentation de nos effectifs de référence, plus de 10 ans. Alors bien sûr, cela nous satisfait. On note toutefois que notre DI est la première de France en terme d'effectifs avec 1426 ER. Vu qu'au niveau national l'abondement a été de 286 ER, il ne nous aurait pas semblé anormal d'obtenir plus de renforts. D'autant que le PAE 2019 de notre DI sera impacté négativement par la fermeture des RR et de la BSI d'Arles ( pour cette dernière, les 21 ER seront ventilés comme suit : 9 resteront dans notre DI, 12 partiront en Occitanie ). On note également qu'à part au SRE d'Aix pour lequel on s'est battu bec et ongles, aucun poste n'est créé en OPCO AG dans toute la DI. Et nous le déplorons.

**Le DI a ensuite soumis au vote le PAE et les ER 2018: Abstention de l'ensemble des OS.**

Solidaires s'est abstenu. On ne nous a pas autorisés à voter point par point. Ces points, repris ci-dessous, donnaient lieu à un vote global sous l'intitulé « approbation du PAE et des ER 2018 ». Or,

si certains sujets recueillaient notre accord, nous étions opposés à d'autres. Ces points sont :

**La création d'un secrétariat à la BGC de Marseille.** Le DRGC nous a fait savoir qu'il souhaitait que toutes les BGC de la direction aient à nouveau un secrétariat car les tâches de gestion sont lourdes et prenantes. Pour l'instant la DG n'a pas donné son accord pour les autres BGC mais elle accepte concernant la BGC de Nice.

**Le renforcement de l'encadrement du patrouilleur de la Seyne.** Le chef du P3 sera désormais un IR3 ou un IR2 officier naval. Il sera assisté de deux adjoints SU non spécialistes.

**Le renforcement du CODM et la redéfinition des secteurs maritimes.** Le poste d'officier naval de Corse est transféré à Marseille, au siège de la DRGC. Depuis de nombreuses années, aucun candidat ne s'était positionné pour occuper ses fonctions en Corse. De plus un redécoupage des secteurs maritimes de la façade a été opéré, les faisant passer de 4 à 2 : le secteur Golfe du Lion reprenant les BGC de Marseille, Porte Vendres, Sète, les BSN de la Grande Motte et de Port de Bouc et le secteur Corse Côte d'Azur regroupant les BGC de Nice, Ajaccio et Bastia + les BSN de Bandol, Hyères et Sainte Maxime.

**L'harmonisation du niveau d'encadrement des BGC en catégorie B.** Tous les postes de chefs de BGC de la DR sont requalifiés en catégorie B.

**Le lissage des effectifs des BGC et des BSN.** Les BGC de Bastia, Sète et Marseille passent de 15 à 18 ER ; la BGC d'Ajaccio passe de 22 à 19 ER ; la BGC de Port Vendres passe de 22 à 18 ER ; la BGC de Nice passe de 27 à 25 ER ;

Dans les BSN de la Grande-Motte, Bandol, Hyères et Sainte-Maxime, un poste de marin pont C est transformé en poste de mécanicien B. A Port-de-Bouc, il y aura 2 méca B et 1 C, 5 marins pont B et 2 marins pont C.

L'après-midi a été consacré à la présentation – sans vote – des bilans performance 2017 et cible 2018, formation professionnelle 2017 et action sociale 2017, du PAP 2018, du budget 2018 et du plan de formation 2018.

La chef du PLI nous a également présenté les travaux immobiliers en cours au sein de la DI.

Nous tenons à votre disposition les documents de travail qui nous ont été fournis pour préparer la réunion. Nous sommes là également pour répondre à toutes les questions que vous vous poseriez.

Pour Solidaires Douanes,  
Stéphanie Chaussadas et Vincent Finkbeiner

*Des questions? Des remarques? Une adresse\_solidaires-mediterranee@douane.finances.gouv.fr*